



# Championnat de France Para Handball Adapté

## BORDEAUX

## BRUGES

## EYSINES

10 au 12  
Février  
2023

Soutenu par



# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Bruges, Bordeaux et Eysines

Venir à Bruges, à Bordeaux et à Eysines

Comité d'Organisation Local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



L'Entente Sportive de Bruges section Sport Adapté, en partenariat avec le Bruges 33 Handball, a participé à toutes les éditions des Championnats de France de Para Handball Adapté depuis sa création en 2015. Cette collaboration a permis aux équipes de l'ESB Sport Adapté, tant masculine que féminine, de connaître de belles réussites lors des précédents Championnats de France. Aussi quand le CDSA33 a envisagé l'organisation de l'édition 2023, c'est très naturellement que l'ESB Sport Adapté et le club de Handball de Bruges se sont proposés pour porter avec nous cette organisation. L'occasion est belle pour mobiliser sur notre beau territoire et développer la pratique du Para Handball Adapté.

L'organisation d'un Championnat de France est aussi l'occasion de mettre en lumière le dynamisme et les partenariats autour du CDSA33. Aussi pouvons-nous compter sur l'appui des villes de Bruges, Bordeaux et Eysines qui mettent à disposition leurs infrastructures, ce qui nous permet d'avoir moins de 10 minutes de transport entre chaque lieu de compétition. De même, le Comité Départemental de Gironde de Handball est aussi impliqué dans cette manifestation en mettant à disposition son corps arbitral.

Nous savons aussi pouvoir bénéficier de l'engagement des bénévoles et des sportifs du comité et de nos associations pour vous offrir les meilleures conditions possibles pour cette compétition. Qu'ils en soient tous remerciés par avance.

Enfin, je n'oublie pas l'engagement à nos côtés du Département de la Gironde qui accompagne le CDSA33 tout au long de l'année et qui porte une attention particulière à l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers sa politique « La Gironde 100% Inclusive ».



**Olivier GRIN**

Président du COL  
Président du CDSA 33



# Bruges

Avec 4 324 licenciés recensés, 9 clubs majeurs, 26 équipements municipaux et près de 14 000 personnes qui fréquentent nos installations sportives par semaine, nous pouvons affirmer qu'à Bruges le sport se vit intensément ! Qu'il se vive en club ou en pratique libre, en loisir ou en compétition, le sport est une source d'épanouissement individuel qui développe de nombreuses valeurs collectives. Des valeurs de respect, de tolérance, de générosité, de dépassement et d'acceptation des différences. Ces valeurs seront défendues à l'occasion du prochain Championnat de France Para Handball Adapté que je suis fière d'accueillir sur notre territoire.

L'accueil de compétitions de haut niveau, de tournois de jeunes, de manifestations sportives fait partie intégrante de la politique sportive que je mène avec l'équipe municipale qui m'accompagne. Tout comme l'accès au sport des personnes en situation de handicap. Par un soutien logistique et financier aux clubs locaux de sport adapté, la mise en accessibilité de nos installations, des actions dédiées pour les enfants accueillis en classe ULIS, nous agissons pour que Bruges soit une ville inclusive et attentive à la place et au rôle de chacun.

Je tiens à saluer le travail formidable réalisé au quotidien par les bénévoles et salariés du Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde. Leur mobilisation permet à plus de 2000 licenciés de pratiquer une activité sportive dans des conditions optimales. Ces conditions, vous les retrouverez à n'en pas douter lors de la compétition qui se déroulera à Bruges du 10 au 12 février prochain et pour laquelle je vous invite à vous inscrire nombreuses et nombreux.

Sportivement.



**Brigitte TERRAZA**

Maire de Bruges

Vice-Présidente de Bordeaux Métropole





Du 10 au 12 février 2023, la ville de Bordeaux accueillera les Championnats de France de Para Handball Adapté.

Notre ville est fière d'accueillir une telle compétition : cet événement qui rassemblera les meilleures équipes françaises de Para Handball Adapté permettra une mise en lumière de la qualité du Sport Adapté français de haut-niveau.

La politique sportive de la ville poursuit un objectif clair : garantir l'accès aux pratiques sportives pour le bien-être et l'épanouissement de tous et toutes, quelque soit son âge ou sa condition physique.

Accueillir ces championnats entre ainsi pleinement dans cet objectif.

Je souhaite une pleine réussite à cet événement, que la ville soutient pleinement !



### **Mathieu HAZOUARD**

Adjoint au maire chargé des sports,  
et des relations avec les associations  
et les clubs sportifs



Eysines est une ville qui porte avec conviction la valeur d'égalité.

Depuis toujours, notre action se tourne vers l'ensemble de nos concitoyens, sans laisser personne de côté. Chaque année, nous participons à la Quinzaine métropolitaine de l'égalité et de la diversité et profitons d'ailleurs de cette édition 2022 pour réunir notre Conseil consultatif du handicap.

Nous avons à cœur de favoriser l'accès à l'activité physique des personnes en situation d'handicap ainsi qu'à nos équipements sportifs municipaux. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif dense et actif ainsi que sur nos infrastructures de qualité qui suivent l'évolution des pratiques et des besoins de nos publics.

Le sport/santé fait partie intégrante des objectifs de la collectivité en matière de santé publique. Nous opérons régulièrement des partenariats avec des organismes de notre territoire pour faciliter et favoriser l'accès aux activités sportives des personnes en situation de handicap.

Nous comptons parmi nos équipes, au service des sports, un agent référent pour coordonner toutes ces actions avec les acteurs locaux. C'est tout naturellement, en phase avec nos valeurs, que nous serons honorés d'accueillir, du 10 au 12 février 2023, le Championnat de France de Para Handball Adapté dans notre salle du Pinsan à Eysines.

Au plaisir de vous recevoir à l'occasion de ce grand rendez-vous sportif !



**Christine BOST**

Maire d'Eysines  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil  
Départemental de la Gironde

# Bienvenue à Bruges

Ancienne terre maraîchère, Bruges se distingue par sa qualité de vie et par le dynamisme de ses 19 403 habitants (recensement 2019). Voisine de Bordeaux, notre ville est également reconnue grâce à ses nombreuses manifestations et par l'attractivité économique de son territoire. D'après l'édition 2022 du classement « Villes et villages où il fait bon vivre » en France métropolitaine, Bruges se retrouve à la 261<sup>ème</sup> place du classement, et 9<sup>ème</sup> en Gironde ! Elle est également classée 1<sup>ère</sup> ville de sa catégorie (entre 10 000 et 20 000 habitants).

Très attachée à son passé, la municipalité de Bruges participe avec les associations à la préservation de son patrimoine et à la transmission de son histoire aux Brugeais.

Résolument tournée vers l'amitié entre les peuples, la Ville de Bruges est jumelée avec trois villes européennes : Umkirch (Allemagne), Polanco (Espagne) et Leven (Ecosse).

Depuis 1989, Bruges est jumelée avec la commune d'Umkirch, ville de plus de 5 000 habitants situés dans l'état du Bade-Wurtemberg au sud-ouest de l'Allemagne. Un jumelage fructueux puisque chaque année, des délégations rendent visite à leurs homologues dans le cadre de rencontres officielles.

Bruges s'est également liée avec la ville espagnole de Polanco depuis 2005. Située dans la province de Cantabrie, Polanco compte 4 515 habitants au dernier recensement.

Le 3 juillet 2016, Leven, ville écossaise de la province du Fife, et Bruges se sont officiellement jumelées.

Avec près de 1 000 entreprises – aussi bien des entreprises sur les zones d'activités que des artisans –, le développement économique de Bruges poursuit sa progression constante. Pour répondre à la demande, la municipalité s'est structurée afin d'être un interlocuteur disponible pour chaque entreprise Brugeaise ou pour chaque structure qui souhaite s'implanter sur notre territoire.

Afin de mettre en valeur la richesse naturelle, patrimoniale et artistique de la ville, le service culturel de Bruges travaille à l'élaboration de Parcours Audio, dont le premier, inauguré en juin dernier, est situé au Parc Ausone.

Conçus comme de vraies balades sonores, ces parcours sont constitués de bornes situées à des points de vue et d'écoute particuliers, qui donnent accès par « Flashcodes » à des capsules audios proposant de (re)découvrir l'environnement immédiat.

Chapeautés par des artistes, ils sont composés de différents extraits sonores, provenant notamment d'associations ou de citoyens Brugeais. Ils représentent ainsi de véritables œuvres artistiques participatives, qui invitent les habitants à prêter un autre regard – et une autre oreille – à leur ville !



## Bienvenue à Bordeaux

Ville historique de pierres et de vins, Bordeaux est aussi une destination plébiscitée pour ses ambiances urbaines, sa gastronomie et son effervescence culturelle. Une destination où la douceur de vivre et l'éco-responsabilité imprègnent chaque coin de rue. Loin de se reposer sur ses atouts, Bordeaux, qui vient d'être sacrée European Capital of Smart Tourism 2022, se renouvelle sans cesse et déborde d'une énergie bienveillante qui transporte habitants et visiteurs.

Grâce à un ensemble architectural exceptionnel, Bordeaux détient le record du plus grand périmètre urbain inscrit au Patrimoine Mondial par l'UNESCO. Paris exclu, c'est aussi la ville française qui compte le plus de bâtiments protégés. Elle émerveille par son patrimoine historique et surprend aussi par sa modernité et ses œuvres architecturales contemporaines.

Tournée vers une viticulture responsable, la Gironde est le premier département en surface de vignes bio en France. Avec ses 65 appellations d'origine contrôlées, près de 6000 viticulteurs et 110 000 hectares de vignes, le territoire viticole bordelais offre un vaste terrain de jeu pour les amateurs de vins ! Désireuses de partager leur savoir-faire, des centaines de propriétés ouvrent leurs portes aux visiteurs, qui vont à la rencontre d'une histoire, d'une personnalité et d'une passion.

Il y a mille et une façon de faire connaissance avec la ville de manière responsable. Découvrir le Vieux-Bordeaux piéton, ses ruelles et ses petites places. Faire une pause dans un restaurant qui fait la part belle aux produits de la région. Enfourcher un vélo et franchir le pont de Pierre pour découvrir l'écosystème Darwin et le Parc aux Angéliques.

Se promener le long des quais végétalisés : Bordeaux multiplie les décors apaisants et les occasions de balade. La métropole a même son GR® urbain : 160 km de parcours à travers bois et forêts, en bordure de rivières ou au détour de nombreux sites patrimoniaux.

Bordeaux est une ville capitale. En train, en bateau, en avion, elle se rallie de toutes les façons. C'est aussi la porte d'entrée vers tout le grand Sud-Ouest, et la voisine de destinations aux charmes et aux attraits multiples.

Prendre un bol d'air marin, respirer l'odeur des pins, gravir la plus haute dune d'Europe, s'essayer au surf... de multiples possibilités de voyages et d'expériences à portée de main sur le Bassin d'Arcachon, les plages de l'Atlantique, la forêt landaise ou encore au Pays Basque ! Bordeaux, Douce et Vibrante.





# Bienvenue à Eysines

Eysines est une commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle fait partie de l'agglomération nord-ouest de Bordeaux, des 28 villes qui composent la métropole de Bordeaux, appartient au canton des Portes du Médoc et du parc intercommunal des Jalles.

Fière de ses espaces naturels, de son histoire maraîchère, de ses évènements culturels-sportifs-associatifs et de sa mixité sociale, la commune en a fait sa signature polysémique : « Eysines, Jardin de Cultures ». Eysines est également une commune « Sport Pour Tous » 4 étoiles depuis 2013.

Elle compte quelque 24 000 habitants répartis dans quatre quartiers :

- Le Bourg ;
- Migron ;
- La Forêt ;
- Le Vigean.

Tous ces quartiers sont dotés de services et équipements de proximité (crèche, école, salles de sport, centre social, résidence pour personnes âgées, etc.).

Eysines abrite 93 hectares d'espaces verts dont sept parcs publics et un domaine naturel aménagé de 50 hectares, le domaine du Pinsan.

La ville est plus particulièrement connue pour sa zone maraîchère, un espace agricole comptant une quinzaine d'exploitations toujours en activité.

Posée aux abords sud de la Jalle, rivière originaire de Saint-Jean-d'Illac, elle bénéficie d'un sol fertile installé par les alluvions de l'ancien delta de la Garonne de l'époque quaternaire. Sableux et marécageux par endroits, il est drainé par de nombreux canaux. Plusieurs sources continuent de sourdre sur 50 ha, dont Bordeaux Métropole prélève jusqu'à 1 million de m<sup>3</sup> par an pour son alimentation hydrique. Des nappes phréatiques de l'Oligocène offrent leurs eaux à Eysines, au travers les plateaux de Cantinolle et de Carès.

Eysines est jumelée avec quatre villes européennes : Castrillon (Espagne), Sonnino (Italie), Clonmel (Irlande) et Onesti (Roumanie).



# Venir à Bruges, Bordeaux et Eysines



**Gymnase Daugère**  
26 Rue de Daugère, 33520 Bruges

## En voiture

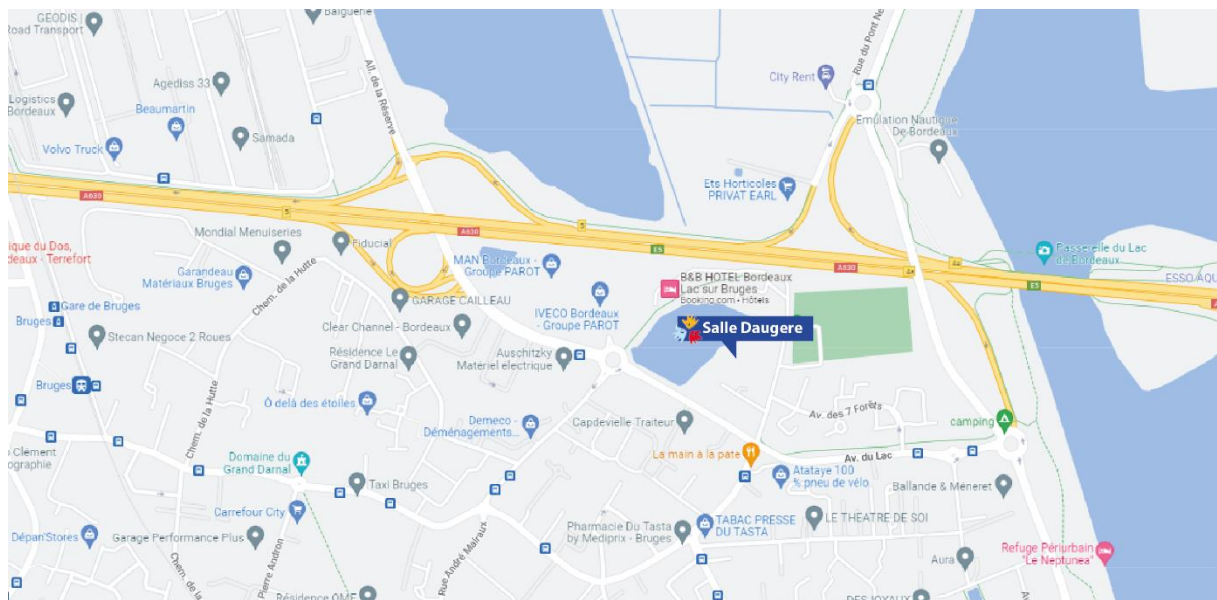
- **Accès routier par la rocade aux sorties **N** 04a : Bruges-Le Tasta, **N** 05 : ZI Bruges, **N** 06 : Bruges, **N** 08 : Eysines-Centre**

## En train/TGV

- **Gare de Bordeaux Saint-Jean**

## En avion

- **Aéroport de Bordeaux-Mérignac**



# Comité d'Organisation Local

Président du COL  
Monsieur GRIN Olivier

*Président du Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	GACHET Jean-Pierre + ZELENAI Erick + Secrétaire comptable et administrative CDSA33
Secrétaire général	PFEIFFER Claudine + Secrétaire comptable et administrative CDSA33
Commission Coordination / Logistique	LE GUELLEC Yannick + MARSAULT Méline + SARDINHA Sandro
Commission Sportive	MARSAULT Méline + PAISANT Romain + SAMPAIO Arnaud + ZELENAI Erick
Commission Médicale	GRIN Olivier + MARSAULT Méline
Commission Restauration	DOMECQ Joël + GAGET Hubert + SARDINHA Sandro
Commission Partenariats / Hébergement	GAGET Hubert + GRIN Olivier + MARSAULT Méline + NADOL Pauline
Commission Communication	MALLET Adrien + MARSAULT Méline + PAISANT Romain
Commission Animation / Bénévolat	AUFFRET Edith + MARSAULT Méline + NADOL Pauline + SERRADEILL François
Commission Développement Durable	MARSAULT Méline + PFEIFFER Claudine
Cadre technique national Para Handball Adapté	MOUALA Sabila sabila.mouala@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	DUGACHARD Laure laure.dugachard@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale Para Handball Adapté	TÊTARD Jean François jfdtof@hotmail.fr

## COL France Para Handball Adapté 2023

CDSA33

GRIN Olivier

153 rue David Johnston

33000 Bordeaux

05.56.00.99.10 / 07.66.70.99.58

franceparahandballadapte2023@cdsa33.org



# Programme prévisionnel

## ***Vendredi 10 février 2023***

14h00 – 18h00	Accueil des délégations – <b>Salle Daugère</b>
19h00 – 20h00	Cérémonie d'ouverture – <b>Salle Arc-en-Ciel</b>
20h00 – 21h30	Repas – <b>Salle Daugère</b>
20h30 – 21h00	Réunion des entraîneurs – <b>Salle Daugère</b>

## ***Samedi 11 février 2023***

09h00 – 12h00	Épreuves – <b>Salles Arc-en-Ciel, Aubiers-Ginko et du Pinsan</b>
11h30 – 13h30	Repas – <b>Salle Daugère</b>
14h00 – 18h00	Épreuves – <b>Salles Arc-en-Ciel, Aubiers-Ginko et du Pinsan</b>
20h00	Repas et soirée de Gala – <b>Salle Daugère</b>

## ***Dimanche 12 février 2023***

09h00 – 11h30	Phases finales – <b>Salles Arc-en-Ciel et Aubiers-Ginko</b>
11h30 – 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture – <b>Salle Arc-en-Ciel</b>
13h00	Distribution des paniers repas – <b>Salle Daugère</b>
14h00	Fin du championnat

**Les horaires de repas et de compétition sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés, un programme définitif sera envoyé courant janvier.**



# Informations générales



## Clôture des inscriptions le 06/01/2023

A la demande du COL, une intention de participation sera demandée aux associations 8 semaines avant le Championnat de France, soit le 16/12/2022.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 10 février 2023 de 14h00 à 18h00**  
**Salle Daugère**  
**26 rue de Daugère**  
**33520 Bruges**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Para Handball Adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h30 à 13h30 le samedi midi et de 20h00 à 21h30 le vendredi et le samedi soir.**

Ils auront lieu à :

**Salle Daugère  
26 rue de Daugère  
33520 Bruges**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**A partir de 21h30  
Salle Daugère  
26 rue de Daugère  
33520 Bruges**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**A partir de 13h  
Salle Daugère  
26 rue de Daugère  
33520 Bruges**

## **Hébergements**

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## **Équipe médicale**

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## **Transport**

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Pour cela, des transports en commun existent à proximité des différents sites de pratique.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Para Handball Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **Para Handball Adapté**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **Para Handball Adapté** relève du règlement **Para Handball Adapté** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France Para Handball Adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.  
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 20 du dossier).

**Si vous rencontrez quelque difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le CDSA33.**

Le référent championnat de France de la CSN de **Para Handball Adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **CLAIR Sébastien, cbastienclair@gmail.com** – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **06/01/2023**. Au-delà de cette date, le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

A la demande du COL, une intention de participation sera demandée aux associations 8 semaines avant le Championnat de France, soit le **16/12/2022**.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **16/01/2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN de **Para Handball Adapté** – **TÊTARD Jean François** – et le Cadre technique national de la discipline – **MOUALA Sabila** – est programmée le :

**Vendredi 10/02/2023 à 20h30**  
**Salle Daugère**  
**26 rue de Daugère**  
**33520 Bruges**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **jfdtof@hotmail.fr**.



## Échauffement et compétition

Echauffement recommandé et possible en amont de chaque rencontre, possibilité d'accéder aux salles de pratique 1h avant le début du premier match de la journée.

L'édition 2023 de ce championnat se composera de 4 catégories :

- La catégorie BCD niveau 1 (8 équipes maximum)
- La catégorie BCD niveau 2
- La catégorie BCD féminine
- La catégorie ABC mixte

## Équipements sportifs

Le COL et la FFSA vous invitent à faire concourir vos sportifs avec les maillots du club qui doivent être identiques pour chaque joueur comme le short et les chaussettes. Ils devront également avoir des chaussures de sport de salle.

## Catégories d'âge

Catégories	Séniors
2022 - 2023	Nés en 2004 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour le **Para Handball Adapté**, pour les sportifs nés en 2005 et 2006. Un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport » devra être présenté. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en Para Handball Adapté ».



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **06/01/2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

CDSA33

153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux

05.56.00.99.10 / 07.66.70.99.58

franceparahandballadapte2023@cdsa33.org

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		...€
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit-déjeuner)	85€		...€
<b>Formule 3 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec seulement repas de gala	65€		...€
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit-déjeuner)	65€		...€
<b>Formule 3 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec seulement repas de gala	45€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			<b>TOTAL</b> ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre **du Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde.**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

OU par virement bancaire (RIB ci-après) :

Date

Signature

Crédit Mutuel du Sud-Ouest			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN			
Partie réservée au destinataire du relevé			
COMITE DEPART SPORT ADAPTE DE LA GIRONDE			
153 RUE DAVID JOHNSTON			
33000 BORDEAUX			
RIB	COMPTE CHEQUES 5		
Banque	guichet	n° compte	clé RIB
15589	33555	07681490744	09
Domiciliation	CCM BARRIERE DU MEDOC		
Devise	EUR		
IBAN	FR76 1558 9335 5507 6814 9074 409		
BIC	CMBFRZBARK		



# FICHE ENGAGEMENT

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer  
au COL avant le **vendredi 06 janvier 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

CDSA33

153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux

05.56.00.99.10 / 07.66.70.99.58

franceparahandballadapte2023@cdsa33.org

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :				
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :					Tél. :	
<input type="checkbox"/> BCD niveau 1		<input type="checkbox"/> BCD féminine				
<input type="checkbox"/> BCD niveau 2		<input type="checkbox"/> ABC mixte				
	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 16

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **Para Handball Adapté**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Sabila MOUALA, [sabila.mouala@sportadapte.fr](mailto:sabila.mouala@sportadapte.fr)*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France **Para Handball Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

## Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

## Commentaires

## Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

## Commentaires



# Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

**Agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **Para Handball Adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

**représentant légal de** M./M<sup>me</sup> ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **Para Handball Adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Tous les dossiers devront être adressés à :

**COL France Para Handball Adapté 2023**

**Olivier GRIN**

**CDSA33**

**153 rue David Johnston**

**33000 Bordeaux**

**05.56.00.99.10 / 07.66.70.99.58**

**franceparahandballadapte2023@cdsa33.org**

***Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :***

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le vendredi 06 janvier 2023 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

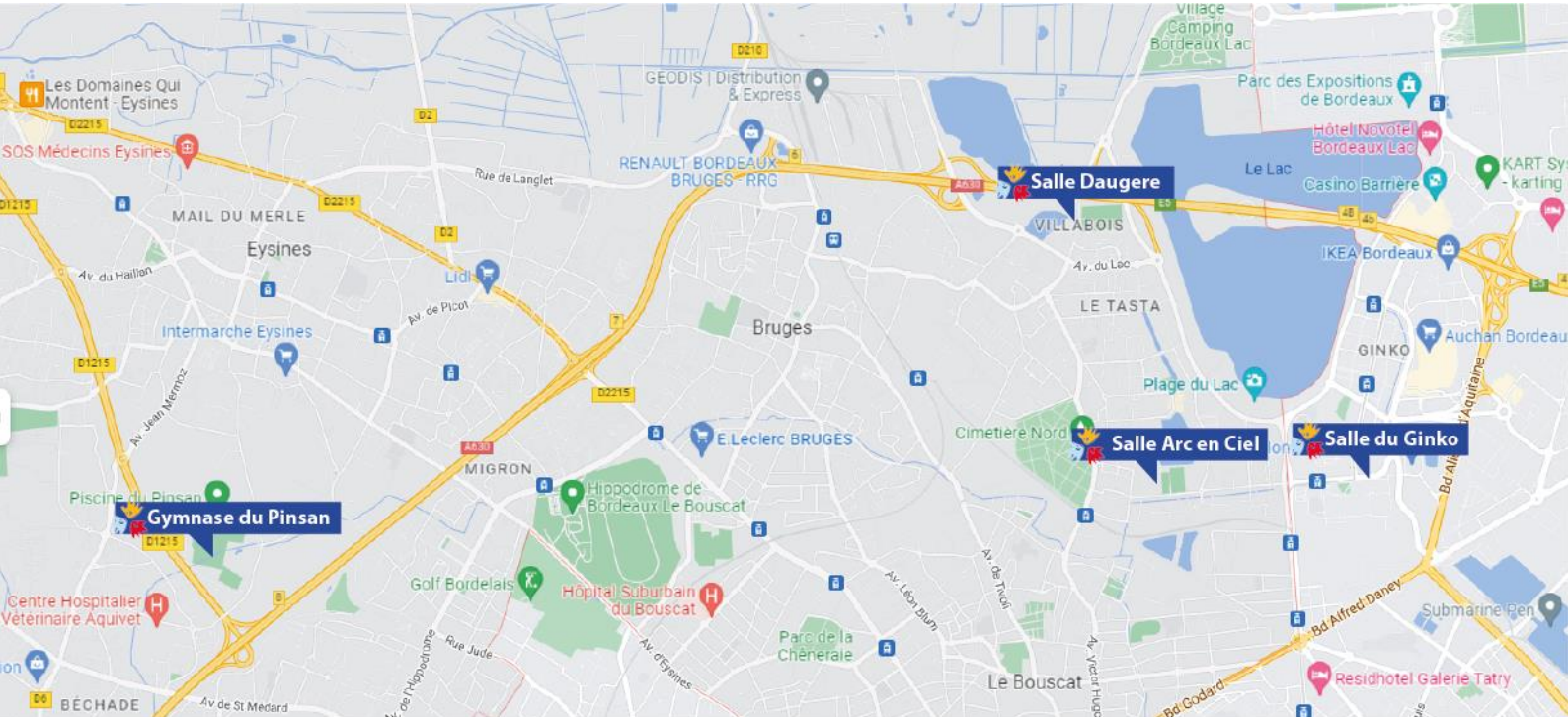
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès



## Salle Arc-en-Ciel

45 rue Jean Claudeville, 33520 Bruges  
44.874282 ; -0.585185

## Salle Aubiers-Ginko

6 cours de Québec, 33000 Bordeaux  
44.875021 ; -0.571367

## Salle Daugère

26 rue de Daugère, 33520 Bruges  
44.887154 ; -0.591377

## Salle du Pinsan

Rue du Pinsan  
44.872307 ; -0.650346

## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres du gymnase Arc en ciel
<b>Appart Hôtel Mer et Golf Bordeaux-Bruges</b>	6 rue Jean Pommiès 33520 BRUGES Tel : 06.40.48.92.44 Ad. Mail : commercial@meretgolf.com	Studio à partir de 60 € / nuit	300m
<b>Yelloh Village Camping Bordeaux lac</b>	Bd Jacques Chaban Delmas 33520 BRUGES Tel : 05 57 87 70 60	Cottage de 2 à 8 personnes à partir de 45 € / nuit	3,4 km
<b>B&amp;B Hôtel Bruges</b>	Rue Daugère 33520 BRUGES Tel : 08 92 78 80 14	Chambre double à partir de 49€/nuit	1,9 km
<b>Hôtel Ibis budget Bordeaux lac</b>	Centre hôtelier du Lac Rue du petit Barail 33300 BORDEAUX Tel : 08 92 68 32 49	Chambre double à partir de 49€/nuit	2.9 km
<b>Hôtel Novotel Bordeaux lac</b>	Av Jean Gabriel Domergue 33300 BORDEAUX Tel : 05 56 43 65 00	Chambre double à partir de 88€/nuit	3.2 km
<b>The original Access Hôtel Bordeaux lac</b>	51 rue Daugère 33520 BRUGES Tel : 05 56 69 10 86	Chambre double à partir de 53€/nuit	2.3 km
<b>Sure hôtel by Western Bordeaux lac</b>	1 rue du Grand Barail 33300 BORDEAUX Tel : 05 56 50 50 00	Chambre double à partir de 64€/nuit	3.2 km
<b>Hôtel Campanile Bordeaux Lac</b>	Cours Charles Bricaud 33300 BORDEAUX Tel : 05 56 39 54 54	Chambre double à partir de 62€/nuit	3km
<b>Hôtel Ibis Bordeaux Lac</b>	Quartier du Lac, rue du petit Barail 33300 BORDEAUX Tel : 05 56 50 96 50	Chambre double à partir de 54€/nuit	2.8 km





## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

